



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20260320-2026MARSDEL2-DE

Date de la convocation : 16 mars 2026
Séance du Conseil Municipal : 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni à l'Espace Herbauges, rue des Bains Douches aux Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Didier ALLAIS - Steven BARTHELEMY - Léa BAUDRY - Angélique BOISSELEAU - Marietta BOONEFAES - Benjamin BRÉLIVET - Gaétan BRIEAU - Raphaël CHAGNOLEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Hélène CHENAIS - Benjamin DION - Martine FORGERIT - Mathilde FRANGEUL - Emilie GARNIER - Fanny GIRARD - Nathalie HERBRETEAU - Christophe HOGARD - Patrick JADAUD - Philippe LECHAT - Karine LOIZEAU - Léo MARCHAIS - Guylaine MERLET - Gérard PUAU - Angélique RAVELEAU - Stéphane RAYNAUD - Katia ROCARD - Christian RONDEAU - Tanguy SACHOT - Estelle SIAUDEAU - Luc SOULARD - Pierrick THOMAS - Cyril TRANCHANT

Excusée : Audrey BREMOND donne pouvoir à Katia ROCARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de conseillers votants : 33

Secrétaire de séance : Didier ALLAIS

2- FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS – RAPPORTEUR : Christophe HOGARD

Conformément aux articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit pour la Commune des Herbiers, 9 adjoints au maximum.

Pour le mandat précédent, la commune disposait à ce jour de 9 postes d'adjoints.

Il est proposé de créer 9 postes d'adjoints.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-2,

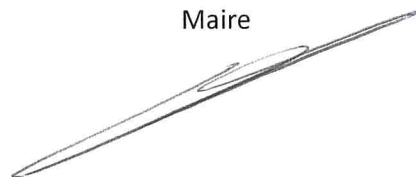
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de créer 9 postes d'adjoints au Maire
- charge le Maire de procéder à l'élection de ces 9 adjoints au Maire.

Didier ALLAIS
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 20 MARS 2026
Publié électroniquement le : 20 MARS 2026